



PRINCIPAUTE DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

NOVEMBRE 2009

13

## édito

L'actualité de l'Administration ne connaît pas de temps mort. Dans tous les Départements, des projets s'engagent, d'autres aboutissent, mobilisant les énergies de tous les fonctionnaires et agents de l'État. La Principauté qui sort de la liste grise de l'OCDE, le site Legimonaco qui s'enrichit d'une rubrique « jurisprudence », la Direction du Tourisme et des Congrès qui présente son nouveau logo, la Dorsale qui continue d'irriguer tout le réseau routier de la Principauté et, dans tous les services, de nombreux mouvements de personnels...

Ces exemples, pris dans le sommaire de ce Journal de l'Administration n°13, donnent une image assez précise de ce qu'est le quotidien des services de l'Administration : un engagement de tous les instants pour dessiner l'avenir de la Principauté.

Prochain numéro : fin décembre

## zoom



## Fête nationale 2009



02

LegiMonaco,  
la jurisprudence  
est en ligne



03

Restructuration  
du Grand Orgue  
de la Cathédrale



06

Dorsale : état  
d'avancement des travaux



07

OCDE :  
Monaco sur la liste  
"blanche"

## internet

### LEGIMONACO, LA JURISPRUDENCE EST EN LIGNE

Mis en ligne depuis le mois de décembre 2008, la base documentaire [www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc) permet un accès libre et gratuit à l'ensemble de l'information juridique, réglementaire et législative de l'Etat Princier : la Constitution du 17/12/1962, les lois, les ordonnances, les arrêtés ministériels et municipaux, auxquels s'ajoutent tous les codes en

vigueur (civil, du commerce, de la mer, de la route, pénal...). Elle est un outil indispensable et nécessaire dans un état de Droit moderne, en particulier pour les professionnels (avocats, professions juridiques, étudiants, etc). Avec la mise en ligne récente de la jurisprudence de toutes les juridictions monégasques, son développement est maintenant abouti.

Les décisions les plus significatives de la justice monégasque sont accessibles grâce au travail effectué par la Direction des Affaires Juridiques, par le service informatique du Gouvernement Princier et l'expertise d'un prestataire extérieur pour la numérisation des documents, la société LexisNexis. Afin de respecter



les droits et libertés des personnes mises en cause ou figurant dans les décisions de justice, les noms et prénoms sont anonymisés dans les documents mis en ligne.



### Départ à la retraite

Le 22 octobre dernier, en présence de S.E. M. Jean-Paul Proust, une réception a été offerte à l'occasion du départ à la retraite de M. René-Georges Panizzi, Conseiller en charge du Protocole au sein du Cabinet et du Secrétariat particulier du Ministre d'Etat.

Entré dans l'Administration en 1971 au département de l'Intérieur, M. Panizzi a été nommé au Service du Ministre d'Etat en 1996.

Nous lui souhaitons une agréable retraite après ces 38 années dévouées au service de l'Administration monégasque.

M. Marc Pauli lui succède en qualité de Chargé de Mission pour les Affaires Protocolaires.

## competences

### UN RÉSEAU SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Les activités d'exploitation du Service Informatique sont méconnues, et pourtant. De la bonne gestion de cette "matrice" virtuelle dépend la fiabilité du réseau informatique et des traitements de données effectués par la nébuleuse de services et autres institutions qui composent ce réseau. Une infrastructure qui se traduit en signaux binaires et qui se matérialise au quotidien, par le travail de techniciens et d'informaticiens.

Ces activités d'exploitation traitent principalement les données différées, dont le traitement peut excéder la demi-heure et qui ne peut pas s'effectuer dans la journée, pour ne pas saturer par exemple les connexions. Dans les grandes lignes, les activités d'exploitation gèrent l'édition des paies et des pensions de retraites, la gestion de certaines parutions papiers qui sont ici centralisées ou la mise à jour de comptabilité. Elles assurent

également la préparation des impressions avec la possibilité de réaliser des mises sous pli et la souplesse d'insertion de plusieurs pages (comme pour la campagne d'information pour la vaccination contre la grippe A où 80.000 courriers sont transmis aux usagers). Par ailleurs, le transfert des listes depuis la messagerie sous format PDF et le stockage des bases Archives sous Lotus permettent de limiter les éditions afin de respecter l'environnement et réaliser des économies budgétaires.

Pour assurer un maximum de sécurité à ces données sensibles traitées durant la nuit, un informaticien suit chaque soir, le traitement différé qui est ainsi réalisé. Le lendemain matin, les fichiers sont vérifiés et contrôlés, c'est un gain de sécurité. Ce sont donc des milliers d'informations à contrôler afin d'éviter tout bug, ce qui pourrait avoir des conséquences réelles sur les services

de la Principauté. Le Service Informatique est donc l'ultime rempart contre toute perte de données et son attention se porte sur l'ensemble de la santé du réseau informatique monégasque. Des sauvegardes sont également réalisées fréquemment pour garder la "mémoire" vive et totalement dématérialisée, de ce qui se passe au niveau informatique en Principauté. Une véritable assurance de ne pas perdre des données précieuses et fragiles car placées sur des supports de sauvegarde physique. Les locaux du Service Informatique contenant ce précieux contenu sont ainsi résistants à toutes les calamités. Le feu ou l'eau, rien ne saurait détruire ce type de matériel testé par les pompiers (au cours d'un réel exercice incendie). Que les utilisateurs d'ordinateurs se rassurent, rien ne se perd jamais. Une sécurité importante qui contribue à la stabilité des différentes administrations monégasques.

### Le Comité Supérieur d'Etudes Juridiques

Sa création remonte à la préparation de la Constitution de 1962. Le Prince Rainier avait fait appel à trois éminents juristes et a souhaité, ultérieurement, pérenniser ce collectif d'experts sous le nom de Comité Supérieur d'Etudes Juridiques. Cet organe collégial et consultatif, dont l'un des présidents fut le Doyen Georges Vedel, a, depuis, toujours été renouvelé et est aujourd'hui présidé par le Professeur Prosper Weil, entouré de sept autres membres nommés par Ordonnance Souveraine sur délibération du Gouvernement Princier. Le Comité est sollicité par le Ministre d'Etat sur des questions de droit, formalisées par la Direction des Affaires Juridiques et notamment liées à l'application de la Constitution, de la loi ou de conventions internationales. Depuis 1962, une centaine d'avis ont été rendus. Ces avis présentent un caractère de confidentialité et ne font donc normalement l'objet d'aucune communication publique. Il est toutefois envisageable qu'à l'avenir, le Comité s'ouvre sur l'extérieur et soit amené à parrainer des publications ou des travaux de recherche. Le Comité Supérieur d'Etudes Juridiques se réunit le plus souvent à Monaco mais selon les circonstances peut siéger à Paris dans les locaux de l'ambassade monégasque.

- Les Membres du Comité :
- M. Prosper Weil, Président,
  - M<sup>r</sup> Jean-Pierre Gastaud,
  - M<sup>me</sup> Bénédicte Fauvargue-Cosson,
  - MM. Yves Gaudemet, Bertrand Mathieu, M. Silvio Marcus-Helmons,
  - M<sup>r</sup> Bruno Odent.

## ressources humaines

### La promotion 2010 du vivier

Quatre nouveaux "élèves fonctionnaires stagiaires" parmi six candidats, ont réussi l'examen en septembre dernier et vont entreprendre le parcours de formation d'une année qui les conduira vers la titularisation au poste d'administrateur. Pour ces jeunes diplômées, 4 jeunes femmes âgées de 23 à 30 ans, cela commence par des cours théoriques dispensés en partie par des personnes de l'Administration. Viendront ensuite 2 périodes de stages, de 4 mois chacune, pour les initier aux réalités de l'Administration et favoriser leur polyvalence. Leurs formations initiales sont variées : gestion, Administration publique, tourisme, histoire & archéologie.



De gauche à droite :  
(\*) Léonore Lecuyer-Morin, Karine Bourgeri, Ancis Kemblinsky, Elodie Boyer

## événement

### RESTRUCTURATION DU GRAND ORGUE DE LA CATHÉDRALE

Lors de la Fête nationale 2009, le grand orgue de la Cathédrale a sonné pour la dernière fois.

En effet, l'instrument, construit en 1975 va prochainement être entièrement restructuré.

Conçu par le chanoine Carol et réalisé par la maison Merklin, restauré il y a vingt ans par l'organier Tamburini, l'instrument actuel, après 35 années de service quasi-quotidien, méritait une reprise complète.

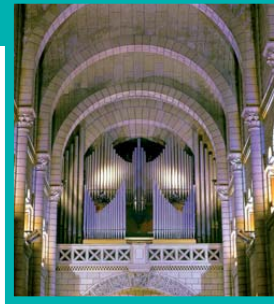
Le projet de restructuration, unique en Europe et mis en œuvre par la Direction des Affaires Culturelles, a fait l'objet

d'un concours international remporté par la manufacture belge d'orgues Thomas. Les travaux débiteront le 23 novembre 2009 et l'orgue sera remonté pour la fin de l'année 2010.

Ainsi, la Principauté se dotera d'un instrument monumental qui figurera sans doute au rang des plus belles orgues mondiales.

L'instrument, qui intégrera plusieurs éléments de l'ancien orgue, sera uniquement conçu avec des matériaux traditionnels : du chêne, du cuir, de l'étain...

D'un point de vue architectural le projet de la manufacture



Ci-dessus : Grand Orgue Actuel  
Ci-contre : Futur Grand Orgue (simulation graphique)



Thomas est audacieux : une légère avancée sera créée devant la tribune actuelle et des parties rétro-éclairées apporteront un aspect résolument contemporain à l'ouvrage.

Il ne fait pas de doute que le futur grand orgue de la Cathédrale de Monaco, au-delà de ses fonctions culturelles et artistiques constituera un jalon marquant de l'Histoire de l'instrument-roi.

### UNE ANNÉE SCOLAIRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CULTURE

Les élèves qui suivent leur scolarité en Principauté peuvent se targuer de voir leur cursus émaillé de nombreuses activités culturelles. Le programme de cette année scolaire 2009-2010 est en effet composé de nombreux événements marquants, touchant à tous les arts, du cinéma à la danse, en passant également par la musique. Qu'ils soient en classe de maternelle, au collège ou au lycée, les élèves de la Principauté vont pouvoir avoir ainsi accès, à différentes représentations, à Monaco comme dans le reste de l'Académie. La Direction de l'Éducation

Nationale, de la Jeunesse et des Sports, a à cet effet scellé un certain nombre de partenariats avec diverses institutions culturelles. On pourra citer par exemple, l'Orchestre Philharmonique de Monte Carlo, le Monaco Dance Forum, la Fondation Prince Pierre ou le Théâtre Princesse Grace. Cette année, une attention toute particulière a été portée en Principauté sur le Centenaire des Ballets Russes, et les élèves pourront ainsi découvrir l'art du Ballet. Et de l'autre côté de la frontière, le Théâtre National de Nice s'est aussi prêté au jeu pour accueillir

les élèves venus de Monaco.

Pour les élèves du primaire, des ateliers de découverte d'instruments de musique, d'initiation à la danse et aux rythmes corporels sont prévus. Des concerts tels que « Le Tricorne » ou des spectacles de marionnettes comme celui de « Petrouchka » seront proposés aux plus jeunes. Ils auront la possibilité aussi de voir des films comme « Mon voisin Totoro » ou « Mia et le Migou », de véritables références en matière de dessins animés. Les collégiens quant à eux, profiteront de concerts comme « L'oiseau de feu ».

Des grands classiques, à l'occasion de ballets ou de représentations théâtrales ou de projections en salle leurs seront proposés. Un programme de qualité qui comportera « Le Sacre du Printemps », « Le Cid », ou encore « Les 400 coups ». Et pour terminer, les lycéens profiteront des conférences de la Fondation Prince Pierre, du visionnage de « Sueurs froides », du « Tout sur ma mère » ou de la pièce « Lorenzaccio ». Cette année sera donc synonyme d'ouverture sur le monde et sur la culture, pour tous les élèves de Monaco.

## sûreté publique

### MONACO À LA 78<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INTERPOL (SINGAPOUR, 11-15 OCTOBRE 2009)

Pour ce rendez-vous annuel de l'organisation de police la plus importante du monde, plus de 800 représentants de 153 États - dont Monaco - se sont retrouvés pour définir les orientations de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, à l'échelle mondiale, et pour promouvoir encore plus l'indispensable coopération policière internationale.

Surtout, pour la première fois, s'est tenue, sous l'égide de cette assemblée générale, une réunion ministérielle conjointe Interpol - Nations unies, au cours de laquelle plus de 60 ministres de l'Intérieur ou leurs représentants ont approuvé une déclaration relative au renforcement du rôle de la police dans les opéra-

tions de maintien de la paix - au terme et indépendamment de la phase militaire -, rôle jugé indispensable à une sécurité mondiale durable.

Notons l'approbation de l'adhésion des Îles Samoa, qui deviennent ainsi le 188<sup>e</sup> pays membre de l'organisation. De même, l'assemblée générale a procédé à l'élection d'un vice-président de délégués pour l'Asie, l'Europe, l'Afrique et les Amériques.

Par ailleurs, à cette occasion, Interpol a délivré ses tout premiers passeports, qui permettront aux chefs de ses Bureaux centraux nationaux (BCN) et à son personnel d'effectuer des déplacements internationaux sans avoir à faire de demande de visa lorsqu'ils participeront à des enquêtes transnationales ou à des déploiements urgents



à la suite d'incidents.

En marge de l'assemblée générale, la délégation monégasque, composée du Directeur de la Sûreté publique,

M. André MUHLBERGER, et du Commissaire principal Christophe HAGET, patron de la PJ, a été reçue à la Direction nationale de la Police de Singapour avec laquelle la Sûreté publique de Monaco a noué des relations étroites, eu égard aux nombreux points communs qu'affichent les deux pays (exigence d'un haut degré de sécurité, Grand Prix automobile F1, place financière, secteur des jeux développés, ...). La délégation monégasque a également rendu visite à M<sup>me</sup> Jacqueline DEROMEDI, Consul de Monaco à Singapour, qui l'a accueillie très chaleureusement.

### Raid Inter-armées : Monaco sur les plus hautes marches du podium

Monaco n'est plus qu'à une marche de la victoire. Après une belle 3<sup>e</sup> place en 2008, l'équipe monégasque a accroché une 2<sup>e</sup> place au 5<sup>e</sup> Raid Inter-armées qui s'est déroulé en Principauté, du 7 au 11 octobre 2009. Les armées et les forces de sécurité de nombreux pays étaient présentes : l'Italie (1<sup>ère</sup> place), Pays-Bas, la Suisse, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Turquie et la France. Cette compétition comporte trois épreuves nautiques (endurance, navigation, régularité), une épreuve de natation en mer (1100 m), une épreuve de canoë-kayak (11 km) et un semi-marathon (21 km).

#### L'équipe de Monaco :

Capitaine CORTEGGIANI et Franck RIZZO de la Compagnie des Carabiniers, Romuald LAUGIER de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers et Isabelle DELAPEYRE de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

## initiative

### LE CONTRAT HABITATION-CAPITALISATION : LES PREMIÈRES DEMANDES ACCEPTÉES

L'arrivée du contrat habitation-capitalisation marque un véritable tournant dans l'histoire de l'habitat de la Principauté. Depuis le 1er juillet 2009 en effet, les locataires ou attributaires des logements domaniaux ont la possibilité de souscrire un contrat d'une durée de 75 ans renouvelables. Ainsi les Monégasques peuvent-ils désormais transmettre la jouissance de leur logement à leurs descendants de nationalité monégasque. Depuis le mois

de juin 2009, deux courriers ont été envoyés à l'ensemble des locataires pour les informer de l'existence et des dispositions du contrat. « De nombreuses personnes nous ont contacté pour obtenir des renseignements, et nous avons reçu à ce jour 770 demandes d'informations officielles », relate Muriel Natali-Laure, Administrateur des Domaines. 259 demandes ont d'ores et déjà été acceptées, pour des appartements de type F3 et F4

en majorité. A terme, 50 % du parc domanial devrait être soumis au contrat habitation-capitalisation. 1224 logements sont actuellement concernés par la mesure, un chiffre qui sera amené à évoluer avec le développement du parc domanial. Aucune spéculation n'est cependant à envisager. « Si le souscripteur souhaite restituer son bien avant de l'avoir intégralement payé, l'Etat rembourse le capital investi, et réactualisé,

en déduisant le coût des loyers moyens. Si l'appartement a été entièrement réglé, l'Etat rembourse la totalité de la somme investie et réactualisée », explique Muriel Natali-Laure. L'Administrateur des Domaines de conclure : « On peut supposer que d'ici 2010, nous aurons une vision définitive concernant les demandes ».

## tourisme

### UNE DOUBLE ACTUALITÉ POUR LA DIRECTION DU TOURISME

Le voile a été levé, mardi 3 novembre, sur la toute nouvelle identité visuelle de la D.T.C., en présence de Madame Sophie Thévenoux, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, et de Monsieur Michel Bouquier, Délégué Général au Tourisme. Ce lettrage moderne noir sur fond blanc, dans un style épuré et élané, est ponctué d'un carré rouge qui rappelle la couleur des armoiries de la Principauté. A la fois discret et élaboré, cet ensemble représentatif de la dynamique monégasque en matière de tourisme, colle parfaitement à l'esprit de l'institution en charge de la promotion du tourisme de Monaco. Ce nouveau logo arboré sur la façade de la Direction du Tourisme et des Congrès rappelle également que cette dernière reste un élément clé, en matière de développement économique et touristique.

### La 500<sup>e</sup> de Mon@co letter

Le système d'actualité au quotidien, mis en place sur le site de la DTC depuis le mois de février dernier, a fêté la 500<sup>e</sup> publication. Ces actualités présentes sur internet et traduites chaque jour en 7 langues - du Russe au Japonais en passant par l'Anglais - sont ensuite envoyées de façon hebdomadaire à de nombreux abonnés. Ce sont en effet 30 000 personnes qui occupent la base de données de la Mon@co letter. Les objectifs 2010 sont d'ores et déjà affichés : augmenter le nombre d'abonnés pour le porter à 100 000, en s'appuyant sur les bureaux de représentation de Monaco répartis aux quatre coins du monde.

### MONACOPHIL 2009 : LES BONS OFFICES DE L'OETP



MonacoPhil 2009, du 4 au 6 décembre, est un rendez-vous de prestige à destination des collectionneurs et du grand public. A chaque édition, l'événement se crée autour de l'exposition des « 100 timbres et documents philatéliques parmi les plus rares du monde » au Musée des Timbres et des Monnaies. Cette réunion unique provient de la Collection Philatélique de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, de Sa Majesté la Reine Elisabeth II, de 10 musées postaux nationaux et des Membres du Club de Monte-Carlo, co-organisateur de la manifestation avec l'Office

des Emissions de Timbres-Poste de Monaco. Ce dernier prépare ce rendez-vous plus d'un an à l'avance en mobilisant l'ensemble de son personnel pour les différentes actions à mener : organisation & logistique, gestion et commercialisation des stands d'exposants, communication & publicité, réservations hôtelières... et bien d'autres encore ! Le 4 décembre, jour de l'ouverture de MonacoPhil 2009, les visiteurs pourront acheter en avant-première une partie des émissions monégasques 2010, et notamment un bloc consacré à S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

### → UNE NOUVELLE FORME POUR MONACO EN CHIFFRES

Le recueil de statistiques Monaco en Chiffres, qui paraît chaque année, fait peau neuve. Cette édition 2009, préparée par la Division des Statistiques et des Etudes Economiques de la Direction de l'Expansion Economique, affiche un nouveau format et une nouvelle charte graphique. Jusqu'à présent, cette parution annuelle destinée aux professionnels avait la taille d'une feuille A4... Cette année, le format a été réduit pour être plus pratique et plus aisé à transporter. Ce document de travail, plus moderne et plus

facile à feuilleter, propose également une charte graphique qui a été entièrement repensée et retravaillée. Un code couleur soigné et étoffé s'applique à un chapitrage thématique : culture, sports, service public, économie ou encore justice... La Principauté de Monaco se dévoile ainsi en série de chiffres et de tableaux statistiques, sur un peu plus de 200 pages. La lisibilité des données n'en est qu'améliorée, et ce nouveau format assimilable à du A5, donne un aspect des plus modernes à cette parution annuelle.

Au niveau de l'impression, un papier labellisé par le Conseil International de Gestion Forestière a bien entendu, été utilisé. C'est un mélange de haute qualité, composé de 60% de fibres recyclées et de 40 % de fibres vierges qui constitue l'ouvrage. Imprimé au mois de septembre, ce dernier est d'ores et déjà disponible et pérenniser sans doute le nouveau caractère esthétique de cette parution qui a su évoluer, tant sur le fond, que sur la forme.



## mission

### L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE : LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

Face à un mineur en situation de danger, une première question se pose. Quand doit-on le signaler ? « Lorsque l'on constate ou que l'on soupçonne une atteinte physique ou mentale, un abus sexuel, une négligence ou un mauvais traitement du fait de parents ou d'adultes en position de responsabilité vis à vis du mineur, mais également, en présence d'exigences éducatives disproportionnées, de manifestations de rejet, de mépris ou d'abandon affectif », répond Sylvie Louche, chef de la Division Action Sociale de la DASS (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale). Réceptionnés par la DASS, les différents signalements enregistrés proviennent d'assistantes sociales ou de directeurs d'établissements pour la plupart, mais aussi de tiers ou des parents eux-mêmes. Si le danger est avéré, la DASS transmet immédiatement le dossier au Parquet.

En cas de suspicion, elle procédera à une évaluation approfondie de la situation familiale, afin d'évaluer les risques encourus pour l'enfant (ou les enfants). « Il s'agit aussi de préparer la famille aux mesures de protection ou aux propositions d'aide qui pourraient être décidées par les autorités administratives ou

judiciaires, et d'obtenir son adhésion », explique Sylvie Louche. Plusieurs niveaux de suivi sont envisagés. En présence de difficultés ponctuelles, liées le plus souvent à une précarité financière, un simple suivi social sera mis sur pied, accompagné d'un soutien financier, scolaire, et extra scolaire (en permettant à l'enfant de prendre part à différentes activités).

Face à un dysfonctionnement notoire, un suivi plus soutenu des familles sera enclenché, éventuellement complété par l'accompagnement d'un éducateur spécialisé. Il s'agit dès lors d'élaborer ensemble avec la famille et les professionnels un plan d'aide pour que l'enfant parvienne à trouver sa place au sein du foyer. Enfin, si les parents refusent tout suivi socio-éducatif ou si les risques de danger se révèlent alarmants pour l'enfant, l'assistante sociale peut, en dernier recours, demander une mesure de surveillance éducative, ordonnée par décision de justice. Cette « action éducative en milieu ouvert » (AEMO) intervient directement dans le milieu familial, et vise à renouer les liens familiaux, et à aider les parents à réinvestir leurs responsabilités en travaillant sur leurs compétences parentales.

## Le lieu d'accueil parents-enfants : pour renouer les liens familiaux

Lorsque les relations parents-enfants sont interrompues ou difficiles, lorsque l'exercice d'un droit de visite s'avère trop conflictuel, le « Lieu d'accueil parents-enfants » propose un espace de médiation pour aider à retisser des liens familiaux. Cet endroit transitoire, situé au 6 boulevard de Belgique et ouvert le mercredi après-midi et le samedi, sert de cadre aux conditions des visites, suite à une décision de justice. En l'absence d'une autre solution, le « Lieu d'accueil » vise le maintien de la relation, mais aussi de la prise ou de la reprise de contact entre l'enfant et le parent dont il vit séparé,

ou toute autre personne titulaire d'un droit de visite. Il permet à l'enfant de se situer dans son histoire et par rapport à ses origines. Deux professionnelles assurent l'accueil, l'accompagnement et le suivi des rencontres. Elles aident l'enfant et sa famille à renouer des contacts. Tout se déroule dans la plus stricte confidentialité, aucun rapport, écrit ou verbal, ne relatant par la suite de la teneur des échanges. Car le lieu d'accueil parents-enfants poursuit un seul objectif : permettre que des rencontres sans intermédiaire soient un jour possibles.

## compétences

### UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION AU CHPG



De gauche à droite : Nathalie Roger-Clément, Marie-Agnès Sautier, Benoîte de Sevelinges, Patrick Bini, Géraldine Guillon-Noblet, Marie Gaborit, Jean-Luc Pesce,

En médaillon : Laure Santoni, Michel Hamon et Michèle Rubolini

**Direction Générale**  
Patrick BINI

#### DIRECTIONS FONCTIONNELLES

**Direction Projets, Equipements, Investissements et Administration Générale**  
Jean-Luc PESCE

**Direction des Affaires Financières**  
Michel HAMON

**Direction des Affaires médicales, de la Coopération Internationale et de la Recherche**  
Géraldine GUILLON-NOBLET

**Direction des Ressources Humaines**  
Marie GABORIT

**Direction de la Filière Gériatrique**  
Laure SANTORI

**Direction des Ressources Matérielles**  
Benoîte DE SEVELINGES

**Direction des Affaires Générales, de la Qualité, de la Coopération hospitalière**  
Nathalie ROGER-CLÉMENT

**Direction des Systèmes d'Information et Organisation**  
Marie-Agnès SAUTIER

**Coordination Générale des Soins**  
Michèle RUBOLINI

## environnement

### DES VÉGÉTAUX TRAITÉS NATURELLEMENT

Pucerons, araignées, cochenilles sont autant d'insectes qui occasionnent de nombreux dégâts sur les végétaux. Voilà huit ans que la Principauté a décidé de progressivement mettre en place des méthodes naturelles pour les combattre. « Nous utilisons pour cela d'autres insectes, des coccinelles, par exemple, dont les larves vont dévorer les pucerons, ou des aphidius (petites mouches), qui ont une action parasite », explique Jean-Jacques Pinotti, adjoint technique au Service de l'Aménagement Urbain (SDAU). Après avoir démarré l'expérience à la roseraie, le SDAU a progressivement étendu les lâchers d'insectes à d'autres secteurs : le Larvotto (jardin japonais), Fontvieille, Monaco Ville... Aujourd'hui, la quasi-totalité des 18 hectares d'espaces verts entretenus, dont 8000 arbres environ, bénéficient de cette méthode de traitement naturelle. « On s'est aperçu que les populations de coccinelles ou de syrphes s'étenaient bien au-delà des zones de lâcher », précise Jean-Jacques Pinotti.

Quant aux cochenilles, plus résistantes et particulièrement néfastes pour les agrumes, on utilise pour les combattre de petites guêpes spécialement élevées dans les laboratoires de l'INRA à Sophia Antipolis. Des lâchers réguliers sont ensuite organisés dans les rues de la Principauté. D'avril à septembre, on en compte un tous les dix jours. « Le principe est de trouver un équilibre entre les populations d'insectes nuisibles et celles d'insectes qui nous aident à les combattre », souligne Jean-Jacques Pinotti.



Larve de coccinelle dévorant un puceron

Parallèlement aux lâchers d'insectes, le SDAU a quasiment supprimé l'usage de traitements phytosanitaires. Autrefois utilisés de façon systématique, ces produits chimiques sont désormais employés de façon très ponctuelle et remplacés par des produits naturels, moins coûteux, respectueux de l'environnement et inoffensifs pour la santé. « On utilise du savon notamment, un peu comme le savon noir que l'on trouve dans le commerce, qui, mélangé à de l'eau, permet de laver l'arbre et de recouvrir les feuillages d'une pellicule imperméable afin d'empêcher les insectes ravageurs de venir se fixer sur la plante », explique Jean-Jacques Pinotti. Des purins végétaux également, à base notamment de macération d'ortie, de prêle et de fougère, sont utilisés pour leur action insecticide. Et 90% des végétaux sont aujourd'hui nourris avec des engrais biologiques. D'ici la fin 2010, début 2011, la totalité des plantes devrait être nourrie de façon naturelle.

## → NOMINATIONS

### DEEU : transferts de personnel

■ **Maud COLLE GAMERDINGER** : Conseiller technique au Secrétariat du Département des Finances et de l'Économie est nommée au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.

■ **Jean-Michel MANZONE** : Conseiller Technique au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommé Directeur de la Prospective de l'urbanisme et de la Mobilité

■ **Christian PALMARO** : Chef de Division à la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications est nommé Chef du Service des Titres de Circulation.

■ **Christophe PRAT** : Chef de Division au Bureau Centrale d'Approvisionnement intègre le Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme en qualité de Chargé de Mission.

■ **Anthony DE SEVELINGES** : Chef de section au Service des Travaux Publics est nommé au même grade au Service de l'Aménagement Urbain.

## LE GESTE ECORESPONSABLE DU MOIS



Être vigilant quant à sa consommation d'eau chaude revient à préserver l'environnement à deux niveaux : une économie d'eau et une

économie d'énergie.

N'oublions pas qu'un habitant de la planète sur trois n'a pas accès à l'eau potable, alors préservons-la !

Economisons également notre énergie en ne faisant pas couler inutilement l'eau chaude quand celle-ci n'est pas nécessaire !

Réglons la température de l'eau !

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

- Seulement 0,3% de l'eau douce mondiale est réellement utilisable c'est-à-dire 0,07% de la totalité de l'eau présente sur la planète
- Des fuites qui coûtent cher : un robinet qui fuit équivaut à 35 m<sup>3</sup> d'eau perdus par an et une chasse à 250 m<sup>3</sup> !
- Dans un immeuble de bureau, la consommation d'eau est de 15 à 20 litres par personne et par jour

## travaux publics

### LA DORSALE EN COURS D'ACHÈVEMENT

Les travaux de raccordement de la dorsale routière, prolongement du boulevard du Larvotto, à des sorties extérieures avancent à grand pas. Ils ont pour but d'assurer les dessertes vers le quartier de Fontvieille et vers le quartier du Port. Concernant la Place du Canton, les travaux touchent à leur terme : la mise en service d'une desserte est annoncée pour la fin du mois de janvier. Pour Fontvieille, ce sera en juin 2010. Les travaux se concentrent pour le moment dans le secteur de l'ancienne voie ferrée. La prochaine phase

des travaux s'intéressera à partir du 11 décembre au côté mer de la Place du Canton avec la réalisation de micropieux et du complément de dalle. Afin de répondre aux exigences de sécurité et de poursuivre le planning des travaux, un plan de circulation adapté au chantier sera mis en œuvre. Parallèlement, en surface, les terrassements ont commencé pour la réalisation de la Médiathèque (îlot Canton), des logements domaniaux (îlot Rainier III) et du lycée technique (îlot Prince Pierre). Cela se voit... et cela s'entend. Quasiment tous



lots Canton, Rainier III et Prince Pierre

les jours, une sirène retentit pour prévenir les riverains des tirs de mine nécessaires au creusement de la paroi rocheuse. L'utilisation de mines a été privilégiée car

elle permet de limiter au maximum celle des brises-roches dont les percussions saccadées causent de plus grandes nuisances sonores.

## événement

### « LISTE BLANCHE » POUR MONACO

C'était plus qu'un objectif, c'était un souhait du Prince Souverain et un engagement du Gouvernement Princier : Monaco satisferait aux critères internationaux requis par l'OCDE pour sortir de la fameuse « liste grise » des paradis fiscaux afin d'intégrer la « liste blanche ». La nouvelle est tombée le mercredi 23 septembre sur le site internet de l'organisation alors que le Prince Albert II était à New York pour la 64<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Cette décision historique couronnée de succès les négociations menées par S.E. M. Franck BIANCHERI, Ministre Plénipotentiaire, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et les Affaires Economiques et Financières Internationales, auprès des instances internationales et chacun des pays\* (à ce jour, 13 accords ont été signés et une dizaine est en

négociation) avec lesquels la Principauté s'est engagée au travers de deux accords de transparence et de coopération fiscale :

- le TIEA (Tax Information Exchange Agreement), lequel prévoit les modalités d'échange d'information, sur demande et au cas par cas, entre Administrations fiscales des pays signataires ;
- le DTA (Double Taxation Agreement) ou convention de non double imposition, lequel est un accord plus large que le précédent en ce qu'il a pour but de resserrer les liens économiques et financiers entre deux pays puisqu'il comprend, en sus de l'échange d'information sur demande entre Administrations, des dispositions fiscales visant à éliminer la double imposition.

Les corps diplomatiques et consulaires de Monaco ont pris une part active à la réussite des négociations avec le soutien des Ambassadeurs et Consuls de Monaco et l'appui technique



S.E. M. Franck Biancheri et Neal Woly, Secrétaire Adjoint du Trésor américain. Washington, le 8 septembre 2009

des équipes du Département en poste à Monaco. Depuis l'annonce de cette reconnaissance internationale, le Gouvernement s'est engagé dans une phase d'intense communication publique et d'information pour répondre à toutes les interrogations de la communauté bancaire, des notaires, des avocats, des conseillers fiscaux, des experts comptables, des conseillers juridiques... et en général, tous les professionnels concernés.

Une session est ainsi organisée le 2 décembre 2009 au

Grimaldi Forum avec plus de 200 participants.

(\*) Les 13 accords : Andorre, Argentine, Autriche, Bahamas, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, France, Liechtenstein, Luxembourg, Qatar, Samoa, Saint Marin et Saint Kitts.



Marie-Catherine Caruso-Ravera, Frederic Platini et Isabelle Costa

### Nouvelles têtes, nouvelle équipe de Directeurs

Comme l'a souligné S.E.M. Franck Biancheri, le Département des Relations Extérieures est "jeune". Non seulement parce qu'il a été créé en 2005, mais aussi parce que la moyenne d'âge des fonctionnaires et agents qui y travaillent n'excède pas 35 ans.

Les "Directeurs" ne font pas exception à cette règle :

- Isabelle Costa vient de prendre la Direction des Affaires Internationales, succédant ainsi à Anne Médecin en qualité d'Adjoint au Directeur. Isabelle avait rejoint le Département des Relations Extérieures en mai 2008, au terme de sa formation à l'Ecole Nationale d'Administration (Promotion Willy Brandt).
- Marie-Catherine Caruso-Ravera succède à Marina Ceysnac à la tête de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires. Elle dirigeait jusqu'alors le Convention Bureau de la Direction du Tourisme et des Congrès.

Avec Frédéric Platini, elles complètent "l'équipe" qui entoure Mireille Pettiti auprès de Franck Biancheri.

## initiative

### LE MALI À L'HONNEUR À LA 21<sup>E</sup> FOIRE DE MONACO

C'est un projet soutenu par la Coopération monégasque qui a donné la possibilité à l'association malienne Routes du Sud de venir participer à la Foire de Monaco, du 10 au 18 octobre, sous l'espace Chapiteau de Fontvieille.

Impliquée à travers le monde dans de nombreux programmes de développement, la Coopération monégasque a fait du soutien aux groupes féminins vivant en zones rurales un de ses axes forts d'intervention. Après avoir invité des femmes produisant de l'huile d'argan au Maroc et un groupe du Burkina Faso spécialisé dans le beurre de Karité, cette année a été l'opportunité de mettre en avant le travail de 150 femmes du village de Cho qui cultivent le coton biologique pour le transformer. Leurs produits tels que des vêtements, des tissus ou encore des bijoux ont ainsi pu être exposés



SAS. Le Prince Albert II et Awa Meité

et proposés à la vente.

Depuis 2008, la Coopération monégasque soutient l'association Routes du Sud qui aide à la promotion, la diffusion et au commerce des productions liées au coton biologique; un facteur de développement indéniable pour le Mali dont le coton constitue un pôle essentiel en matière d'agriculture, d'artisanat, de commerce et d'emploi.

La Coopération monégasque qui finance ce projet à hauteur de 190.000 € sur trois ans, est à l'origine de la venue des deux représentantes de l'association. Une initiative remarquable par SAS le Prince Albert II qui a effectué une visite sur leur stand et largement échangé avec sa Présidente, Madame Awa Meité.

# Le carnet de la fonction publique

## Nouveaux entrants

- **Bonnet Nicolas**  
Technicien à la Direction de l'Environnement
- **Bony Jean-Luc**  
Conducteur de Travaux au Service des Travaux Publics
- **Bourgey Karine**  
Élève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Boyer Elodie**  
Élève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Filling Frédéric**  
Égoutier au Service de l'Aménagement Urbain
- **Gaspard Emmanuelle**  
Moniteur Éducateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Kemblinsky Anaïs**  
Élève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Martinelli Laurent**  
Commis à la Direction des Services Fiscaux
- **Médecin Soizic**  
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.
- **Morin Léonore**  
Élève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Mouly Cécile**  
Chef de Section à la Bibliothèque Caroline - Ludothèque
- **Navarre Christophe**  
Conducteur de Travaux au Service des Travaux Publics
- **Prévost-Kéravec Patrice**  
Opérateur au Centre de Régulation du Trafic du Service des Titres de Circulation
- **Reynier Ronan**  
Commis-Décompteur au Service des Prestations Médicales de l'État
- **Richelmi Elysa**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Santori Laure**  
Directeur-Adjoint au Centre Hospitalier Princesse Grace
- **Serra Guillaume**  
Technicien à la Direction des Affaires Culturelles
- **Turvani Valérie**  
Sténodactylographe au Service des Parkings Publics
- **Viale Cédric**  
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales

## Mouvements de personnel & promotions

- **Arcin Olivier**  
Carabinier est nommé Carabinier 1<sup>ère</sup> classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Augier Christophe**  
Surveillant de gestion au Stade Louis II est nommé Conducteur de Travaux au Service des Bâtiments Domaniaux

- **Bertani Jean-Philippe**  
Premier Secrétaire d'Ambassade au Corps Diplomatique - Ambassades est nommé Conseiller Représentant Permanent Adjoint
- **Bouin Laurent**  
Carabinier est nommé Carabinier 1<sup>ère</sup> classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Caruso-Ravera Marie-Catherine**  
Chef de Division à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Directeur des Relations Diplomatiques et Consulaires
- **Convertini Gilles**  
Maréchal des Logis Chef est nommé Lieutenant à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Corsini Franca**  
Élève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Receveur des Finances Adjoint à la Trésorerie Générale des Finances
- **Corteggiani Jacques**  
Capitaine Carabinier est nommé Adjudant Chef de corps à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Costa Isabelle**  
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales est nommée Adjoint au Directeur des Affaires Internationales
- **Couvreur Bernard**  
Maréchal des Logis est nommé Maréchal des Logis Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Densa Dominique**  
Major est nommé Lieutenant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **De La Oliva Laurent**  
Opérateur au Service des Titres de Circulation est nommé Pupitre au Service Informatique
- **De Millo Terrazzani Johannes**  
Deuxième Secrétaire Ambassade au Corps Diplomatique - Ambassades est nommé Premier Secrétaire Ambassade
- **García Bernard**  
Maréchal des Logis est nommé Maréchal des Logis Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Gastaud Nelly**  
Attachée de Promotion à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **Giraud Michel**  
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **Goiran Christine**  
Chef de bureau à la Régie Monégasque des Tabacs et Allumettes est nommée Administrateur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Griffon Patrice**  
Carabinier est nommé Carabinier 1<sup>ère</sup> classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Jahlan Alexandre**  
Troisième Secrétaire à la Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'Ambassade de Monaco en Suisse est nommé Deuxième Secrétaire au sein de cette même entité
- **Kappler Frédéric**  
Chef de Division à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est nommé Adjoint au Directeur au sein de cette même Direction
- **Kheng Chhayavuth**  
Analyste au Service Informatique est nommé Chef de Section à la Direction de l'Environnement

- **Labarrère Benjamin**  
Administrateur Principal à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Deuxième Secrétaire - Ambassades au Corps Diplomatique à Berlin
- **Labarrère Frédéric**  
Premier Secrétaire Ambassade au Corps Diplomatique - Ambassades est nommé Conseiller d'Ambassade
- **Lacadee Frédéric**  
Carabinier est nommé Carabinier 1<sup>ère</sup> classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Langellofi Aline**  
Sténodactylographe au Service des Parkings Publics est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein du même service
- **Lanois Didier**  
Maréchal des Logis est nommé Maréchal des Logis Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Machu Jean-Luc**  
Carabinier 1<sup>ère</sup> classe est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Manaud Régis**  
Brigadier est nommé Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Manon Patrice**  
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **Matu Hervé**  
Carabinier 1<sup>ère</sup> classe est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Médecin Anne**  
Adjoint au Directeur des Affaires Internationales est nommée Chargé de Mission au Secrétariat du Département des Relations Extérieures
- **Prim Jean-Claude**  
Carabinier 1<sup>ère</sup> classe est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Raymond Denis**  
Brigadier est nommé Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Sabate-Guazzone Laurence**  
Secrétaire au Conseil National est nommée Secrétaire en Chef au sein de cette même entité
- **Sprile Jessica**  
Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même Direction
- **Vanzo Sandrine**  
Sténodactylographe au Service d'Action Sociale et de Loisirs est nommée Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

- **Chailan Jean-Luc**  
Instituteur au Centre de Formation Pédagogique Enseignants 1<sup>er</sup> degré
- **Chala Claude**  
Conducteur Offset au Lycée Technique de Monte-Carlo
- **Ciantelli Solange**  
Institutrice - École de Fontvieille
- **Coletti Armande**  
Professeur d'Anglais - Lycée Albert 1<sup>er</sup>
- **Da Silva Marc**  
Sous-Brigadier - Direction de la Sécurité Publique
- **Eastwood Alan**  
Professeur de Mathématiques - Lycée Albert 1<sup>er</sup>
- **Foucher Alain**  
Instituteur - École Primaire de la Condamine
- **Gauna Fatima**  
Aide-maternelle - École Primaire de la Condamine
- **Ginocchio Robert**  
Conseiller Technique au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **Gnutti Raymond**  
Professeur de Comptabilité et de Gestion au lycée Technique de Monte-Carlo
- **Lebrun Nicole**  
Aide-Maternelle dans les Établissements d'enseignement privé
- **Narmino Patricia**  
Jardinière d'enfants - Établissement préscolaire des Carnes
- **Otto Colette**  
Professeur de Sciences Physiques - lycée Albert 1<sup>er</sup>
- **Panizzi René-Georges**  
Conseiller chargé de Protocole - Cabinet et Secrétariat Particulier du Ministre d'État
- **Peyret Catherine**  
Aide-Maternelle - École du Parc
- **Peyret Jean-Pierre**  
Commis-Archiviste au Musée d'Anthropologie Préhistorique
- **Picco Laurence**  
Conseiller Principal d'Éducation au Collège Charles III
- **Samian Max**  
Capitaine à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Segui Nicole**  
Assistante de Direction au Centre Hospitalier Princesse Grace
- **Vecchierini Marie-Annick**  
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Parkings Publics

## Départs à la retraite

- **Battaini Anne-Marie**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Affaires Culturelles
- **Bec Elisabeth**  
Professeur d'Anglais - École des Révoires
- **Bertrand Yvon**  
Trésorier Général des Finances à la Trésorerie Générale des Finances
- **Blanchy Anne-marie**  
Infirmière - École Primaire de la Condamine
- **Bosio Philippe**  
Adjudant-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

JDA n° 13 - Décembre 2009  
Journal de l'Administration

**Rédaction**  
Daniel Roux  
**Coordination**  
Secrétariat Général du Ministère d'État  
Centre de Presse  
**Conception & réalisation**  
Media & Events  
**Photos**  
Charly Gallo, Franck Labono, D.R.

**Remerciements**  
Geneviève Banti, Julien Callario,  
Candice Fabre, Jean-Luc Martino, Nadège  
Provenzano, Marc Vassallo et Julien Veglia  
ainsi que toutes les personnes ayant  
participé à ce numéro.

